

CONCOURS

Service des ressources humaines
Division de la dotation

PROFESSIONNELS

CONSEILLÈRE OU CONSEILLER EN CULTURE, LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE

SERVICE DE LA CULTURE
DIVISION DES ARTS ET DU PATRIMOINE

POSTE TEMPORAIRE

La Ville de Québec est à la recherche d'une personne qualifiée pour pourvoir un poste temporaire de conseillère ou conseiller en culture, loisirs et vie communautaire.

SOMMAIRE DE LA FONCTION

Sous l'autorité de la directrice de la division, la personne titulaire du poste analyse les demandes de soutien financier, technique et professionnel adressées à la Ville dans le cadre de ses programmes et mesures d'aide. Elle conseille et appuie les organismes culturels professionnels relevant du domaine des arts dans la réalisation de leurs projets. Elle fournit des avis et des recommandations aux autorités en regard de la faisabilité de projets. Elle conseille et assiste la direction en matière de développement de programmes et d'amélioration de la qualité des services et accomplit, au besoin, toute autre responsabilité de même nature.

EXIGENCES

Détenir un baccalauréat dans une discipline appropriée, notamment en histoire de l'art et posséder un minimum de cinq années d'expérience pertinente et récente dans l'exercice de fonctions reliées au domaine de l'emploi. Tout autre ensemble de formation et d'expérience jugé équivalent pourra être considéré.

Posséder une bonne connaissance du milieu culturel et de ses pratiques.

Maîtrise de la langue française orale et écrite et des techniques de rédaction de rapports.

Être capable de lire et d'analyser des états financiers.

Habilités manifestes au plan de l'analyse, de la communication, du travail d'équipe, de la coordination d'activités ou de projets.

Autres aptitudes et qualités personnelles appropriées, telles que l'habileté à conseiller, l'initiative, l'autonomie et le leadership.

TRAITEMENT

De 45 248 \$ à 81 489 \$ - échelle 2010.

HORAIRE

Horaire de 28 heures par semaine, peut être appelé à travailler le soir et la fin de semaine.

PÉRIODE D'AFFICHAGE

Du 29 octobre au 5 novembre 2014.

NUMÉRO DE CONCOURS

PROFT-072-2014.

INSCRIPTION	Les personnes intéressées et répondant aux exigences doivent postuler en ligne en accédant au site Internet de la Ville de Québec situé à l'adresse suivante : www.ville.quebec.qc.ca dans la rubrique Services en ligne, sous l'appellation Emplois et stages. Les candidatures seront analysées sur la foi des documents soumis au moment de l'inscription.
ÉQUITÉ EN EMPLOI	La Ville de Québec souscrit au principe d'équité en emploi et applique un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées.